

Scandaleuse décision à Toulouse : les « juges » de gauche ont encore frappé, relaxe de l'imam radical qui appelait au meurtre des Juifs !

écrit par Christine Tasin | 19 septembre 2021





Scandaleuse décision à Toulouse : les « juges » de gauche ont encore frappé, relaxe de l'imam qui incitait au meurtre des Juifs !

«L'infraction n'est pas caractérisée» : le tribunal correctionnel de Toulouse a relaxé mardi un imam qui était jugé pour «incitation à la haine raciale» après un prêche en arabe diffusé sur les réseaux sociaux en 2017.

Le ministère public avait requis fin juin six mois d'emprisonnement avec sursis, considérant que l'allocution de Mohamed Tataïat, l'imam de la Grande Mosquée de Toulouse, comportait «des stéréotypes antisémites».

«Le tribunal ne retrouve pas dans les propos tenus par Mohammed Tataïat de volonté de provoquer à la haine ou à la discrimination», a indiqué le président du tribunal. «Les propos ont pu être tenus imprudemment mais pas dans une volonté de discriminer», a-t-il insisté.

L'avocat se félicite de la décision du tribunal

L'un des avocats de l'imam, Jean Iglesias, s'est félicité que

le tribunal ait retenu «la personnalité de M. Tataïat, un imam de paix et modéré, exerçant à Toulouse depuis 30 ans, et qui a toujours entretenu des liens étroits et d'amitié à l'égard de l'ensemble des communautés».

L'imam avait été signalé en 2018

Le parquet de Toulouse avait ouvert une enquête préliminaire en 2018 après avoir reçu un signalement visant une vidéo dans laquelle on voit l'imam Tataïat prêcher devant des fidèles en langue arabe.

Selon le texte traduit lors de l'enquête, l'imam cite un hadith proclamant: *«le jour du jugement ne parviendra que quand les musulmans combattront les juifs, le juif se cachera derrière l'arbre et la pierre, et l'arbre et la pierre diront «oh musulman, oh serviteur de Dieu, il y a un juif derrière moi, viens et tue-le»»*.

Près d'une dizaine d'associations s'étaient portées partie civile. Lors du procès, Me Michaël Bendavid pour la Licra avait soutenu que Tataïat avait *«fait un choix lorsqu'il a construit son prêche»*, déplorant notamment l'évocation du *«martyr»* Ahmed Yassine. *«C'est le choix de citer une personne à la fondation d'un mouvement terroriste, le Hamas, sans aucune distance critique»*, avait-il affirmé.

Cet imam a été détaché en France par le ministère des Affaires religieuses algérien qui le rémunère, d'abord à la Grande Mosquée de Paris de 1985 à 1986, puis à Toulouse en 1987.

L'imam de la Grande Mosquée de Toulouse appelle les musulmans à tuer des juifs

Un prêche de décembre 2017 de l'imam Mohamed Tataï appelle les musulmans – en citant un hadith – à tuer des juifs. Il a été traduit et mis en ligne par l'Institut de recherche des médias du Moyen-Orient (MEMRI).

Le 26 juin, l'Institut de recherche des médias du Moyen-Orient (MEMRI) a mis en ligne la traduction d'un prêche de l'imam Mohamed Tataï tenu le 15 décembre 2017. Dans ce «discours» prononcé dans la mosquée Ennour à Toulouse, l'imam cite un «hadith» qui appelle tout simplement à tuer des juifs. Voilà le hadith en question cité par Mohamed Tataï :

«[Le Prophète Muhammad] nous a parlé de la bataille finale et décisive: "Le Jour du Jugement ne viendra pas jusqu'à ce que les Musulmans combattent les Juifs, les Juifs se cacheront derrière les pierres et les arbres, et les pierres et les arbres diront : Oh musulman, oh serviteur d'Allah, il y a un Juif qui se cache derrière moi, viens le tuer.»

L'imam n'en est pas à son coup d'essai. Cela fait plus de trente ans –il est arrivé d'Algérie en 1987 – qu'il prêche uniquement en arabe. Un prêche du 4 février 2011 repéré et traduit par [Islamineurope](#) constitue une attaque directe contre notre régime politique : la démocratie est qualifiée de «*religion bizarre*» qui «*sert à protéger les châteaux et à garder le dictateur*». L'imam explique clairement attendre le retour du califat et défend la domination et la gouvernance des musulmans : «*c'est la communauté à qui Allah a promis le retour du Califat, de la justice, de la victoire et de la gouvernance. C'est la communauté supérieure, Allah a dit : 'Ne vous laissez pas battre, ne vous affligez pas alors que vous êtes les supérieurs, si vous êtes de vrais croyants.'*» Rappelons que le retour du califat signifie la mise en place d'un Etat islamique dont le système juridique

équivaut à la charia... Et tout ceci est prôné en France !

Dans ce même prêche, l'imam s'emploie aussi à une victimisation des musulmans. L'Occident est accusé de «*falsifier la géographie et l'histoire*» de la ville de Jérusalem. «*Vous cherchez à emprisonner l'Islam, à l'enterrer, à le tuer*», lance-t-il à destination de l'Occident. Loin, bien loin de l'Islam de la tolérance et de la paix...

Une drôle de coïncidence quand on sait que l'imam est le président du Cercle de dialogue civilisationnel, l'association porteuse du projet de construction de la Grande Mosquée de Toulouse. Cette dernière a été inaugurée samedi 23 juin dans le quartier d'Empalot. Le discours de l'imam Mohamed Tatai invoquait la paix et jugeait que la mosquée devait être un rempart contre l'extrémisme. Un double discours préoccupant...

Lire aussi :

<https://www.europe-israel.org/2021/09/scandaleuse-decision-a-toulouse-les-juges-de-gauche-ont-encore-frappe-relaxe-de-limam-radical-qui-appelait-au-meurtre-des-juifs/>